

En connectant les parcelles et les voies d'accès ou leurs fossés attenants, les entrées de champs sont des **points clés du transfert** des produits de l'érosion vers les cours d'eau lorsqu'elles sont implantées en **bas de parcelle**. Cette position en point bas facilite la sortie des remorques agricoles chargées et contribue aussi à un plus grand tassement du sol. L'impact hydraulique bénéfique du réseau de haies peut alors être réduit à néant (VIEL, 2012). Dans la mesure du possible, on privilégiera un **déplacement** de l'entrée de champ **vers la partie supérieure** de la parcelle. Si ce n'est pas envisageable il faudra alors **l'aménager**.

## Comment faire ?

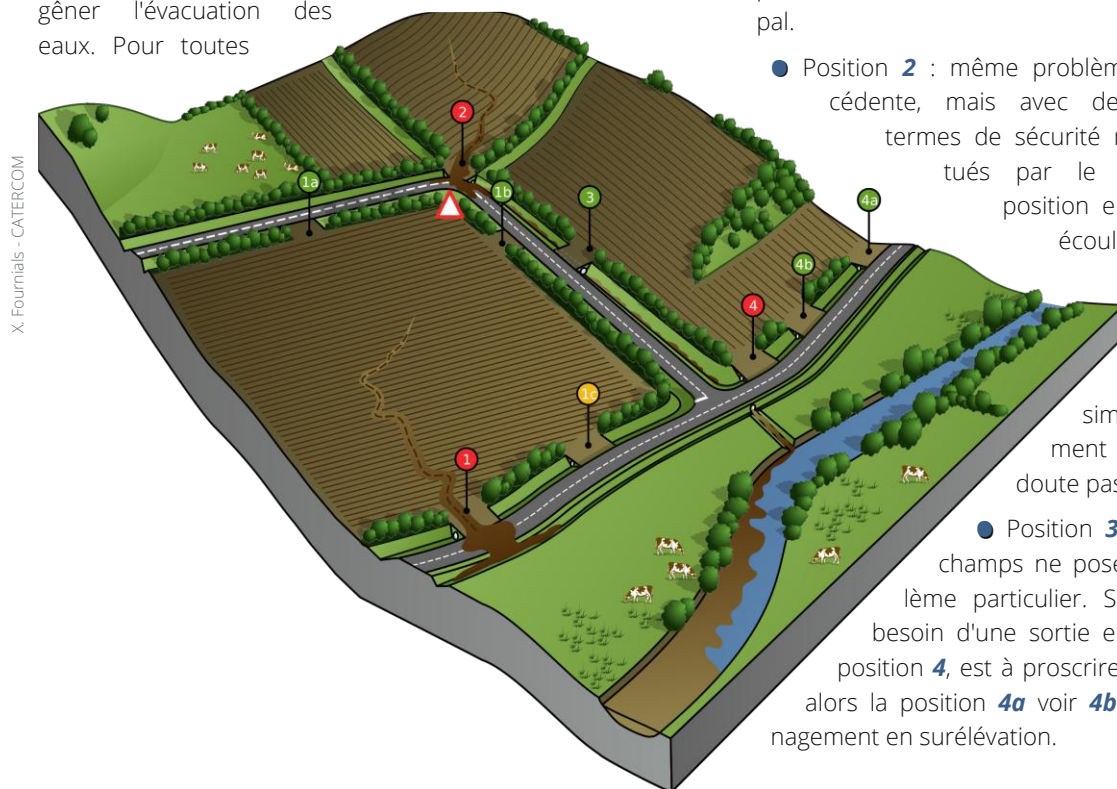
Renseignez-vous sur **la réglementation locale** avant de contacter l'exploitant pour un projet de création ou déplacement d'entrée de champ, en prenant contact avec la mairie et les services routiers départementaux. En effet, il est précisé dans les règlements de voirie départementale que toute création ou modification d'accès nécessite au préalable une permission de voirie. La permission de voirie est délivrée à titre personnel (une autorisation par parcelle). Les dispositions et dimensions des ouvrages destinés à établir la communication entre la route et les propriétés sont fixées par voie d'autorisation. Elle précise l'emplacement des ouvertures, leurs dimensions, les niveaux, la nature des matériaux constitutifs de l'accès.

Chaque aménagement doit être réalisé de manière à ne pas déformer le profil normal de la route et à ne pas gêner l'évacuation des eaux. Pour toutes

les chaussées en pente, il doit être prévu à minima à chaque point bas de la chaussée, un exutoire afin d'éliminer les eaux que la tranchée est susceptible de drainer. Les accès doivent être conçus de manière à assurer le maintien de la capacité de trafic ainsi que la sécurité des usagers.

**La position** des entrées de champs est le premier élément clé **fig.1** :

- Position **1** : point bas au milieu d'une haie **concentrant tous les écoulements** de la parcelle. Idéalement, il faudra remonter l'entrée de champ en position **1a** ou **1b**. Attention elle ne pourra pas être positionnée dans le **virage** pour des raisons de **sécurité**. L'ancienne entrée de champ devra être comblée par un talus avec implantation d'une haie ou d'une fascine. La position **1c** peut être un **compromis** acceptable si elle est **aménagée**, car elle n'est pas directement sur l'axe d'écoulement principal.
- Position **2** : même problème que la précédente, mais avec des risques en termes de sécurité routière accentués par le cumul de la position en virage et les écoulements boueux sur la route. Sans autre voie d'accès, un simple aménagement ne sera sans doute pas suffisant.
- Position **3** : l'entrée de champs ne pose pas de problème particulier. Si l'exploitant a besoin d'une sortie en point bas, la position **4**, est à proscrire. Lui proposer alors la position **4a** voir **4b** avec un aménagement en surélévation.



X. Fourmials - CATERCOM



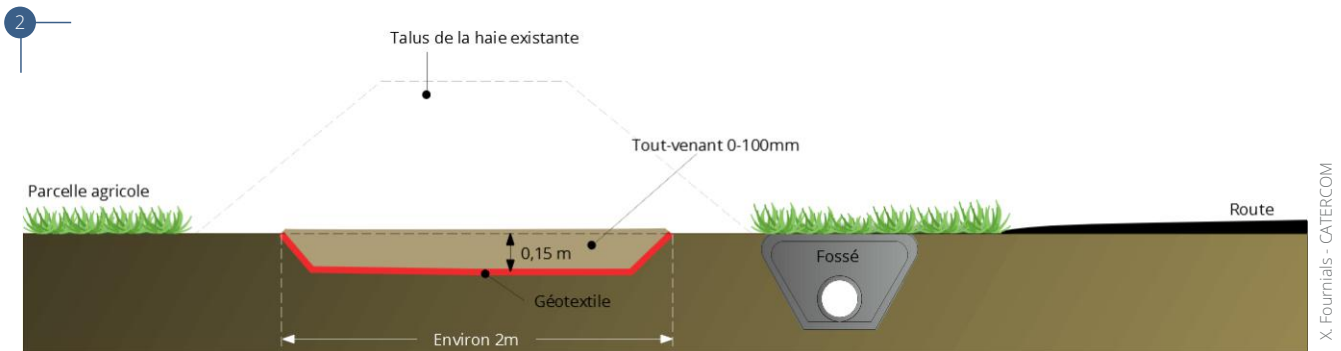
Pour **un déplacement** d'entrée de champ, un terrassement est souvent nécessaire. Un **terrassement** en pente douce permettra une meilleure accessibilité des engins agricoles.

La **largeur** de l'entrée est d'environ **5 à 10 m** (maximum de 12 m fixé par les règlements de voirie départementale). Elle est à adapter en fonction du matériel utilisé sur la parcelle (pensez notamment à la taille des pulvérisateurs).

Après un décaissement de **15cm de profondeur** sur toute la largeur, un **géotextile** de type « bidim », est posé pour augmenter la portance du remblai **fig.2**.

Un remblai tout-venant, diamètre **0-100mm**, est mis en place en surépaisseur dans la zone décaissée, puis compacté. Après compactage, le remblai doit rester légèrement au dessus du terrain naturel.

L'entrée de champ ne doit pas perturber les écoulements. Une **buse** adaptée, type hydrotube, devra être posée au niveau du fossé routier. En cas de déplacement d'entrée, on peut réutiliser l'ancienne buse si celle-ci est en bon état.



X Fourniaux - CATERCOM

**L'aménagement d'une entrée de champ de bas de parcelle** est indispensable si elle ne peut pas être déplacée en position haute. Elle doit alors être **renforcée avec une surélévation** en dos d'âne **fig.3 et 4**. L'objectif est de créer un point dur en léger relief en amont de l'entrée de champ pour stopper et orienter le ruissellement de l'eau vers les talus en place, et ainsi éviter que de la terre ne ruisselle sur la route. Par conséquent, ce type d'aménagement ne sera **pas fonctionnel** si l'entrée de champ reste dans l'extrême point bas et reste de fait le **seul exutoire possible** du ruissellement.

Le renforcement est assuré par la mise en place d'un **élément de structure** qui évitera un tassement progressif au gré du passage des engins. Cet élément de structure, d'un **diamètre de 40 à 60cm**, peut être un tronc, une buse en béton **fig.4**.

La surface aménagée est **décaissée sur 20cm de profondeur**. A partir de cette surface une **tranchée**

évasée est décaissée sur une hauteur **égale au diamètre** de l'élément de structure **fig.4**. Pour un élément de 50 cm de diamètre, le fond de la tranchée sera donc à une cote de -70 cm sous le terrain naturel.

Une fois le fond de forme modelé, le **géotextile** est mis en place, complété par une **première couche** de tout-venant **0-100mm** compacté sur **10cm** d'épaisseur. **L'élément de structure** est positionné puis l'ensemble est comblé et compacté. Puis **une seconde couche** de tout-venant **compactée**, composée de matériaux plus fin, diamètre **0-30/40mm**, vient recouvrir l'ensemble. La terre extraite sera étalée dans la parcelle agricole à proximité de l'aménagement (SIAES, 2015).

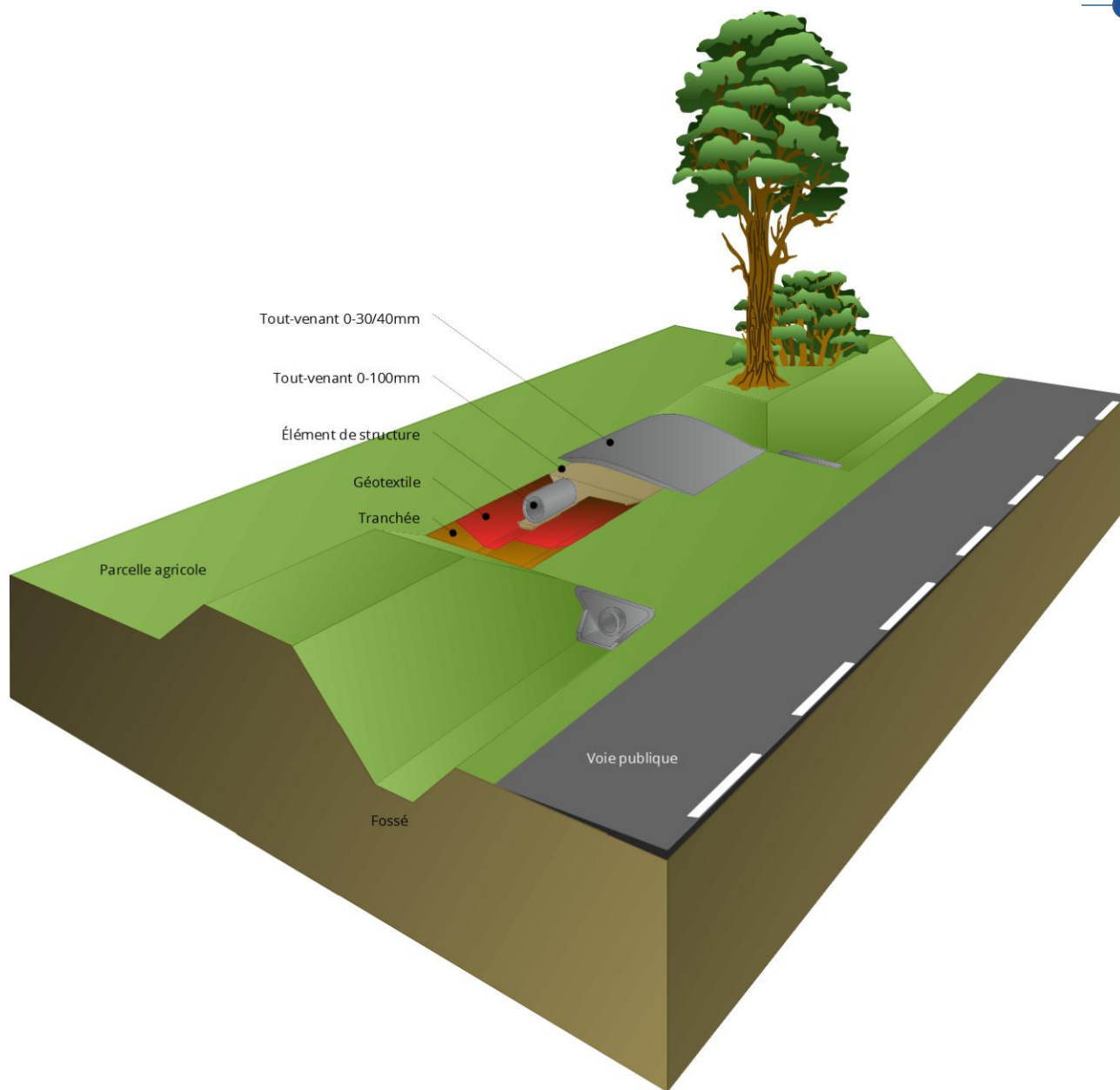
En complément, une couche de bois décheté peut également être apportée en surface, permettant d'absorber les écoulements et de stabiliser l'entrée.





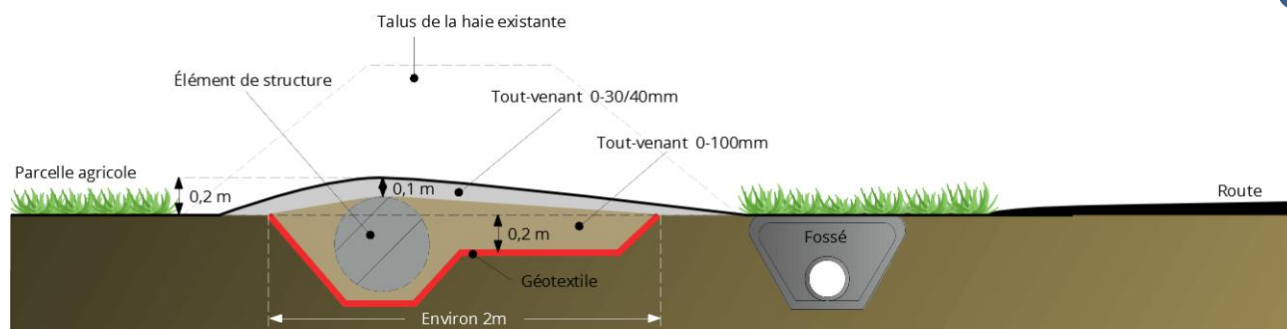
3

X. Fournials - CATERCOM



4

X. Fournials - CATERCOM





## Bonnes pratiques

L'ensemble doit être bien compacté mécaniquement. Il est conseillé de laisser l'entrée se tasser pendant quelques semaines avant utilisation.

Lors d'un déplacement, les anciennes entrées de champs sont fermées par le prolongement des talus existants de part et d'autre. Ce nouveau talus peut être créé avec les matériaux issus du terrassement de la nouvelle entrée. Pour assurer sa stabilité on veillera à planter ce nouveau talus.



## Points de vigilance

On évitera de placer l'entrée de champ dans une zone où la maniabilité des machines est limitée.

Pour des parcelles très pentues, il faut que la sortie des machines chargées puisse être possible. On placera ainsi l'entrée de champ plutôt en milieu de pente pour limiter la remontée du matériel.

